

Dirigé depuis juillet 2011 par Petter Jacobsson, le Centre Chorégraphique National – Ballet de Lorraine est un lieu dédié à la danse et plus particulièrement aux écritures chorégraphiques contemporaines. Avec ses 26 danseurs professionnels, il propose des spectacles à l'Opéra national de Lorraine et dans divers lieux de Nancy présentant aussi bien des œuvres de chorégraphes majeurs que de la nouvelle génération de chorégraphes reconnus.

Petter Jacobsson souhaite que les cours de danse profitent d'une pédagogie de haut niveau à destination de tous les publics nancéiens et lorrains. Discipline rigoureuse, la danse demande précision, investissement et implication.

Les cours de danse du CCN – Ballet de Lorraine répondent à ces exigences en mettant à la disposition des élèves des conditions d'enseignements optimales par une équipe de professeurs qualifiés. Les cours de danse conçus en liaison étroite avec l'orientation artistique de la compagnie sont parties prenantes du projet artistique du CCN – Ballet de Lorraine. Ils permettent ainsi la collaboration de danseurs professionnels, chorégraphes, répétiteurs.

La danse s'est progressivement codifiée tout en évoluant en permanence au cours de sa recherche et en luttant contre ce mouvement de conservation nécessaire. Il appartient ainsi à chaque génération de chorégraphes de bâtir à partir de ce processus et de créer une évolution ou une révolution qui influencera peut-être notre avenir. Nous avons imaginé la saison 2015-2016 sous le thème Folk + Danse = (R) évolution - Qui fait la danse ? Nous la faisons ! autour de trois principaux temps forts : un programme les 12, 13, 14, 15 novembre 2015 articulé autour de l'entrée au répertoire de trois œuvres majeures de Twyla Tharp et Trisha Brown deux chorégraphes américaines qui ont marqué par leur créations et leurs prises de position artistiques les 40 dernières années et sont encore aujourd'hui des références ; un programme les 3, 4, 5, 6 mars 2016 construit autour de Cindy Van Acker et Marcos Morau deux auteurs d'aujourd'hui qui développent à partir de leur univers très spécifiques une démarche singulière et déjà fortement repérée sur les scènes européennes et au-delà ; un programme LAB BLA BAL composé de différents rendez-vous en avril et mai au CCN-Ballet de Lorraine et dans différents lieux de Nancy.

Petter Jacobsson

PLANNING HEBDOMADAIRE DES COURS

(Reprise des cours le lundi 14 septembre 2015)

LUNDI		MERCREDI		JEUDI		SAMEDI	
18H30 / 20H CONTEMPORAIN DEB. & INTERM. LEILA	18H30 / 20H ADULTE DEBUTANT JULIETTE	14H15 / 15H15 EVEIL DARIA			18H / 19H30 EL.3 JULIETTE	10H / 11H30 EL.2 DARIA	9H45 / 10H45 INITIATION JULIETTE
20H / 21H30 CONTEMPORAIN AVANCE LEILA	1 X / MOIS 18H / 19H30 AU TOUR DE L'IMPRO ENFANTS / JORIS	15H15 / 16H15 DEBUTANT DARIA		18H45/20H45 AVANCE DARIA		11H30 / 12H30 POINTES DARIA	10H45 / 11H45 DEBUTANT JULIETTE
		16H30 / 17H30 PREPARATOIRE DARIA					1 X / MOIS 14H / 15H30 AU TOUR DE L'IMPRO ADULTES / JORIS
		17H30 / 19H EL.1 DARIA					
MARDI				VENDREDI			
18H / 19H30 EL.3 DARIA	18H / 19H30 EL.2 JULIETTE		18H / 19H30 SECONDAIRE JULIETTE	18H30 / 20H SECONDAIRE DARIA	18H / 19H30 GARCONS JULIETTE		
19H30 / 21H MOYEN DARIA	19H30 / 21H AVANCE JULIETTE		19H30 / 21H MOYEN AVANCE JULIETTE	20H / 21H STRETCHING DARIA	19H30 / 21H ADULTES ELEMENTAIRE JULIETTE		

CYCLE DANSE CLASSIQUE

- Eveil corporel [4 - 5 ans]
- Initiation [6 - 7 ans]
- Débutants [7 - 8 ans]
- Préparatoire [8 - 9 ans]
- Élémentaire I [9 - 10 ans]
- Élémentaire II [10 - 12 ans]
- Élémentaire III [12 - 14 ans]
- Secondaire [14 - 18 ans]

} ENFANTS

- Débutants
- Élémentaire
- Moyen
- Moyen Avancé
- Avancé

} ADULTES

COURS DE DANSE POUR AMATEURS

CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL - BALLET DE LORRAINE

Téléphone : +33 (0)3 83 85 69 00 - Courriel : ebourdonnay@ballet-de-lorraine.eu

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h30, en matinée et soirée sur rendez-vous.

3 rue Henri Bazin - B.P. 70645 - 54010 NANCY CEDEX - www.ballet-de-lorraine.eu

LES ENSEIGNEMENTS DES COURS DE DANSE

CYCLE DANSE CLASSIQUE

ENFANTS		ADULTES		APPROFONDISSEMENTS
Eveil corporel	[4 - 5 ans]	Débutant	[dès 13 ans]	Spécial Garçons [dès 10 ans]
Initiation	[6 - 7 ans]	Elémentaire		
Débutant	[7 - 8 ans]	Moyen		Spécial Pointes
Préparatoire	[8 - 9 ans]	Moyen Avancé		Une année de pratique de pointes minimum requis
Elémentaire I	[9 - 10 ans]	Avancé		Stretching / Assouplissement
Elémentaire II*	[10 - 12 ans]			[+ 16 ans] Aucun niveau requis
Elémentaire III*	[12 - 14 ans]			
Secondaire*	[14 - 18 ans]			

* Il est recommandé aux élèves de ces cours de cumuler 2 cours par semaine s'ils souhaitent bénéficier d'une formation plus approfondie

POUR PLUS D'INFORMATIONS

« En enseignant la danse classique aux enfants et aux adultes, j'essaie d'orienter ma pédagogie vers la perception. Il s'agit pour les élèves de pouvoir ressentir eux-mêmes les mouvements afin d'acquérir une technique plus personnalisée et une "forme" plus habitée, vécue. Je m'appuie sur ma propre expérience de danseuse professionnelle pour travailler autour du répertoire et transmettre l'héritage du ballet classique, enrichir la culture chorégraphique des élèves et développer leur sens artistique. Enfin, en s'inspirant d'un style, d'une époque, ou d'un personnage typique du ballet classique, les élèves pourront improviser et composer, afin qu'ils puissent également développer leur créativité. » [Daria Dadun-Gordon](#).

« La compréhension, la perception et l'intention du mouvement sont des notions qui me tiennent à cœur dans l'enseignement de la danse classique. Ces notions, qui participent de l'apprentissage de la danse, nous chercherons avec les élèves à les cultiver, dans un espace de confiance, de respect de l'autre, et de partage.

Dans cette démarche pédagogique, et à partir des expériences chorégraphiques qui m'ont nourrie en tant qu'interprète, j'invite les élèves à découvrir le sens et le plaisir du mouvement, à se saisir de leur véritable motivation à danser, et à être ensemble cette année sur la scène de l'Opéra. » [Juliette Mignot](#).

Nous rappelons qu'au regard de la législation [article L462-1 et R362-1 du code de l'éducation] une école de danse ne peut recevoir que des élèves de plus de 4 ans.

Les enfants de quatre et cinq ans ne peuvent pratiquer que les activités d'éveil corporel :

« Ce cours est la première, et très importante étape dans la découverte de la danse en général. Il permet aux enfants de prendre conscience de leur corps, développer leur gestuelle et la coordination des mouvements, se repérer dans l'espace et le partager avec les autres, écouter et percevoir les rythmes de différentes sortes de musiques. Au travers d'exercices ludiques, sous forme de jeux et d'ateliers d'improvisation, avec des objets, à deux, en groupe, les petits danseurs, filles et garçons, vont acquérir les premières bases de la danse, enrichir leur créativité et leur personnalité tout en goûtant à l'effort, à la discipline et au respect des autres. » [Daria Dadun-Gordon](#).

Pour l'enseignement de la danse classique, les enfants de six et sept ans ne peuvent pratiquer qu'une activité d'Initiation :

« Prolongement et approfondissement du cours d'éveil, l'initiation conduit l'enfant vers une prise de conscience significative de son propre corps dansant. Durant cette période, les apprentissages s'affinent, les demandes se font plus précises.

La dynamique du cours, par la variété et l'alternance des propositions, favorise notamment la structuration de l'élève dans l'espace, sa relation à l'autre, son ressenti corporel, son imaginaire, son attention, sa motivation et le respect collectif.

La musicalité du mouvement y est développée, à travers des écoutes sensibles, ainsi que des expériences rythmiques variées et ludiques. C'est dans ce contexte, que l'enfant se familiarise avec le langage chorégraphique et découvre avec acuité, les fondements des techniques de la danse de demain, et une autre occasion de s'évader. » [Juliette Mignot](#).

Stretching / Assouplissement :

« Le cours d'étirement peut compléter vos cours de danse mais il peut également convenir à toute personne souhaitant améliorer sa posture, sa souplesse et sa force musculaire. » [Daria Dadun-Gordon](#).

CYCLE DANSE CONTEMPORAINE

ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE	CONTEMPORAIN PARTICIPATIF
Débutant - Intermédiaire [+14 ans]	Au tour de l'impro ! - Enfant [de 9 à 14 ans] - 1h30/mois
Avancés [+16 ans]	Au tour de l'impro ! - Adulte [dès 15 ans] - 1h30/mois
	Atelier On Danse [+ 16 ans]

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Les enseignements hebdomadaires :

« Les cours débutent par un échauffement qui permet de mieux comprendre les relations entre les différentes parties du corps. Par un travail entre le sol et la verticale, nous allons poser les bases techniques nécessaires à la pratique de la danse contemporaine. C'est ensuite sous 3 axes que la pratique de la danse va être abordée : les enchaînements, le travail d'improvisation, le travail de composition. Par ces pratiques, nous allons manipuler les "matériaux", réfléchir sur les qualités du mouvement et l'intention ; mais aussi sur les émotions apportées par la danse. » Leïla Bessahli.

Au tour de l'impro ! : 1 cours enfant / 1 cours adulte par mois

« Je vous propose un rendez-vous mensuel autour de « l'improvisation », une véritable technique qui nous permet, tout en utilisant nos acquis (classiques, modernes ou contemporains), de développer la créativité et la spontanéité.

J'amènerai cette expérience en douceur grâce à des consignes simples. Au travers des séances et de votre pratique, vous apprendrez à éduquer votre regard, à percevoir et à analyser une œuvre chorégraphique. » Joris Perez.

Atelier "On Danse" :

C'est un espace d'expérimentation et de découverte. Ce dispositif mensuel permet à chacun, quel que soit son parcours de danseur, d'appréhender de nouvelles techniques et d'explorer des processus de création. Ces rendez-vous mensuels, en lien avec la programmation, se déclinent en ateliers confiés à des artistes accueillis au CCN qui ont carte blanche ou à Joris Perez autour de l'univers d'un artiste. Ainsi, cela permet de découvrir l'univers et la sensibilité d'un artiste et de s'initier à sa démarche.

Ouvert à tous sans condition de niveau, ces ateliers proposent, le temps d'une rencontre, d'éprouver le plaisir de danser et d'aller à la rencontre des artistes (10€ pour les élèves).

Renseignements et inscriptions au 03 83 85 69 07 ou cpotdevin@ballet-de-lorraine.eu.

ELEVE SPECTATEUR & ACTEUR

SPECTATEUR (Durant les spectacles, les enfants assistent aux représentations sous la responsabilité de leurs parents)

Pour compléter sa culture chorégraphique et nourrir sa formation, il est important que l'élève assiste à des spectacles ou manifestations culturelles. C'est pourquoi, le CCN – Ballet de Lorraine fait bénéficier **chaque élève**, d'une place **gratuite** (à retirer à la billetterie entre 14h et 18h30) pour assister à la série de représentations du second programme qui aura lieu les **3, 4, 5 et 6 Mars 2016** à l'Opéra national de Lorraine. Vous seront présentées les Créations 2016 de Cindy Van Acker et Marcos Morau. Les élèves bénéficient également d'un tarif préférentiel, aux autres spectacles de la compagnie :

REPRESENTATIONS A L'OPERA NATIONAL DE LORRAINE :

Tarif élèves du CCN : ~~20€ (35€)~~ en 1^{ère} catégorie - ~~15€ (25€)~~ en 2^{ème} catégorie - ~~10€~~ pour l'élève de -12 ans.

Le tarif réduit sera accordé aux accompagnateurs des élèves (dans la limite de deux personnes).

REPRESENTATIONS AU CCN – BALLET DE LORRAINE :

Tarif élèves du CCN : ~~8€ (15€)~~

ACTEUR

L'accès à la scène est envisagé au CCN – Ballet de Lorraine comme un véritable outil pédagogique. Pour certaines classes, la participation au spectacle de fin d'année est l'aboutissement de deux années d'enseignements, elle est obligatoire et indispensable (*article 8 du règlement intérieur*).

Le spectacle de fin d'année 2016 se déroulera les 21 et 22 mai **ou** les 28 et 29 mai 2016 (programmation en cours) à l'Opéra National de Lorraine, place Stanislas. Dirigé par l'équipe pédagogique du CCN – Ballet de Lorraine, ce spectacle est mis en scène comme une véritable création en lien direct avec le projet artistique de Petter JACOBSSON.

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Comme chaque année, la production du spectacle (moyens techniques, création des costumes, décors, etc.) est prise en charge par le CCN – Ballet de Lorraine. Pour financer une partie de cette production, toutes les places du spectacle de fin d'année seront payantes au tarif unique de 12€. Elles seront uniquement en vente sur le site internet du CCN – Ballet de Lorraine à compter du mercredi 9 mars 2016 dès 19h00.

Aucune réservation ne pourra être prise à la billetterie du CCN ou par téléphone.

LES ENSEIGNANTS

L'objectif de l'équipe pédagogique des **COURS DE DANSE DU CCN - BALLET DE LORRAINE** est de faire travailler le corps et l'esprit, l'intention, l'émotion, et de goûter au plaisir de danser et à l'effort que cela implique.

Une équipe de professeurs diplômés assure l'ensemble des cours : **DARIA DADUN-GORDON & JULIETTE MIGNOT** pour la danse classique ainsi que **LEÏLA BESSAHLI & JORIS PEREZ** pour la danse contemporaine.

BESSAHLI LEÏLA / TITULAIRE DU DIPLOME D'ETAT

C'est à la fin de ses études en danse classique au conservatoire National de Metz que Leïla débute la pratique de la danse contemporaine. Parallèlement à son cursus universitaire en lettres suivi d'une année d'IUFM, elle enseigne la danse et complète sa formation auprès de chorégraphes.

Leïla sera ensuite interprète pour des compagnies de danse contemporaine : notamment P. Wolf (Allemagne) et S. Marcelino ; et sur des pièces dédiées au jeune-public avec le Théâtre du Paradis. Elle s'oriente rapidement vers des collectifs travaillant sur des espaces "non scéniques" : notamment avec les compagnies Man'ok, Astragale, Azimuts, Assolatelier, Rumba des pinceaux, La Torpille...

Au-delà de l'interprétation, Leïla Bessahli propose diverses interventions pédagogiques qui vont de la formation du danseur à des créations avec un public divers : professeur au Conservatoire National (CNR) de Strasbourg, membre du collectif "Autrement Dit" (création avec des interprètes « extra-ordinaires » porteurs d'un handicap), chorégraphe pour la Cie Danse avec les Roues, formation "Trajectoire" à Pôle Sud (Strasbourg), Instituts Médico-Educatifs, Formation aux Instituts Régionaux du Travail Social, établissements scolaires,...

Leïla est diplômée d'Etat en danse contemporaine au Centre National de la Danse de Paris-Pantin.



DADUN-GORDON DARIA / TITULAIRE DU CERTIFICAT D'APTITUDE

Née à Bydgoszcz (Pologne), Daria a fait ses études à l'Ecole Nationale de Danse de Gdansk. Lauréate du V^{ème} Concours National de Danse en Pologne en 1984, elle est également récompensée en 1988 par la Médaille de Leon Wojcikowski pour la jeune danseuse polonaise la plus prometteuse de l'année. De 1987 à 1990, elle est engagée comme Soliste Principale au Ballet du Grand Théâtre de Varsovie. De 1991 à 2000, elle est Soliste du Ballet National de Nancy et de Lorraine sous la direction de Pierre Lacotte et ensuite du CCN - Ballet de Lorraine avec Didier Deschamps.

Elle a interprété des rôles de soliste dans le répertoire de grands ballets classiques mais également dans les œuvres de nombreux chorégraphes néoclassiques et contemporains.

En 1999, après une formation au CND de Paris, elle obtient le DE de professeur de danse et commence sa carrière pédagogique à l'école du CCN - Ballet de Lorraine. Jusqu'en 2010, elle enseigne au Conservatoire National de Région de Strasbourg. Titulaire du CA de Professeur de Danse Classique (CNSMD de Lyon) elle est également certifiée en Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD) suite à la formation professionnelle de deux ans au CESMD de Poitou Charentes "Expertise du geste et prévention".



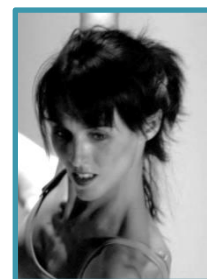
MIGNOT JULIETTE / TITULAIRE DU DIPLOME D'ETAT

Née à Angers (France), Juliette se forme à la danse au CNR d'Angers, à la fin du cursus en 1989 elle poursuit des études supérieures au Conservatoire National Supérieur de Lyon, d'où elle sort diplômée en 1992.

Elle danse avec le Ballet National de Marseille, dirigé par Roland Petit durant 3 ans, puis est engagée par le Ballet National de Nancy et de Lorraine en 1995 sous la direction de Pierre Lacotte. Peu après l'arrivée de Didier Deschamps à la direction du CCN Ballet de Lorraine Juliette est nommée soliste en 2001.

De 1992 à 2010, elle est l'interprète de nombreux ballets classiques, romantiques et néoclassiques mais également des chorégraphies de danse moderne et contemporaine.

En 2001, elle obtient son diplôme d'Etat de professeur de danse classique et rejoint l'équipe pédagogique de l'école du CCN - Ballet de Lorraine fin 2010. Juliette Mignot suit actuellement la formation diplômante au Certificat d'Aptitude de professeur de Danse Classique au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon.



PEREZ JORIS / TITULAIRE DU DIPLOME D'ETAT

Il commence la danse à l'ENMD de La Rochelle avant de rejoindre le Ballet Junior du CNSM de Lyon en 1997. L'année suivante, il intègre le Ballet du Rhin au sein duquel il restera quatre ans et travaillera entre autre des pièces de Balanchine, Maurice Béjart, Hans Van Manen, Bertrand d'At, William Forsythe, Lucinda Childs.

Après une saison à l'Opéra de Nice, il rejoint le CCN - Ballet de Lorraine en 2003 et danse des pièces de Jean-Claude Gallotta, Joëlle Bouvier, Christophe Béranger, Merce Cunningham, Cekwana, Mathilde Monnier et La Ribot.

En 2006, il obtient son diplôme d'Etat de professeur de danse classique et rejoint l'équipe d'action culturelle et pédagogique du CCN en 2014.



REGLEMENT INTERIEUR

COURS DE DANSE CCN - BALLET DE LORRAINE

ARTICLE 1 - DISPOSITIONS LEGALES

L'école de danse dirigée par le Centre Chorégraphique National - Ballet de Lorraine (CCN) est destinée aux amateurs et aux futurs professionnels.

Répondant aux obligations formulées par la législation en vigueur, les enseignants sont à ce titre titulaire du Diplôme d'Etat de Professeur de Danse et/ou du Certificat d'Aptitude aux fonctions de Professeur de danse.

Les tarifs des cours collectifs amateurs et cours particuliers sont établis annuellement. Ils sont indiqués dans le dossier d'inscription, librement consultable par tous à l'entrée des locaux du centre chorégraphique.

Véritables centres ressources pour la danse, les CCN partagent les mêmes missions, qui leur sont confiées par l'État et les collectivités territoriales :

- La création d'œuvres chorégraphiques.
- La diffusion de ces œuvres, au niveau local, régional, national et international.
- La sensibilisation des publics à l'art de la danse.
- La formation.
- L'accueil de compagnies.

Au nombre de 19, l'identité de chaque CCN dépend directement de la personnalité et des projets artistiques des directeurs.

ARTICLE 2 - INSCRIPTION INFORMATIONS PRATIQUES

Les cours sont dispensés sur 32 ou 33 semaines du lundi 14 septembre 2015 au 2 juillet 2016, hors vacances scolaires de l'académie de Nancy-Metz et jours fériés. Ils pourront être interrompus une semaine supplémentaire pendant l'année scolaire.

Afin de valider l'inscription, le CCN – BALLET DE LORRAINE requiert les pièces suivantes :

- * la **fiche d'inscription remplie, datée et signée** par l'ELEVE ou (s'il est mineur) par son représentant légal
- * un **certificat médical** précisant que l'ELEVE ne présente aucune malformation ou séquelle ni aucune maladie pouvant l'empêcher de danser. Lors de cette visite médicale, s'assurer que la vaccination anti-tétanique est à jour.
- * une **photo d'identité** (avec le nom de l'élève au dos)
- * le **versement du montant de la cotisation**

Les dossiers d'inscriptions incomplets ne seront pas acceptés et les élèves concernés ne seront donc pas autorisés à suivre les cours. L'accès au cours implique que le dossier complet a été déposé (certificat médical, signature, règlement, etc.).

ARTICLE 3 - VERSEMENT DU MONTANT DES COURS

Tous les cours sont intégralement à la charge des familles et payables d'avance lors de l'inscription. Tous les règlements par chèque doivent être rédigés à l'ordre du CCN – BALLET DE LORRAINE

Toute année commencée est intégralement dûe, les absences ne pouvant être ni déduites ni remboursées. Toutefois dans certains cas (maladie, classe de découverte scolaire...) en fonction des possibilités et en accord avec le professeur, elles pourront être rattrapées.

Seuls les arrêts définitifs pour cause de déménagement à plus de 40 km, raisons professionnelles ou raisons médicales, donneront lieu, **sur présentation de justificatifs ou certificats médicaux**, à un remboursement au prorata des semaines de cours restantes à la date de fourniture de ces justificatifs.

Pour permettre aux familles et élèves d'équilibrer leur budget, le CCN – BALLET DE LORRAINE offre 2 solutions de paiement :

- * le **paiement intégral du forfait lors de l'inscription.**
- * le **paiement en établissant plusieurs chèques** (au maximum 10 chèques), rédigés à la même date, remis lors de l'inscription et déposés en banque selon l'échéancier présent sur la fiche de renseignement. Il s'agit d'une proposition de solution de paiement, le paiement intégral ou partiel de la saison peut également être réglé par virements, carte bancaire, espèces, Pass'Loisir CAF ou chèques ANCV.

La cotisation est entendue TTC (TVA à 20%). Une facture acquittée vous sera adressée dès que l'ensemble de la cotisation sera encaissé. Une facture indiquant uniquement le montant réellement encaissé le jour de son édition peut également être délivrée sur demande. Le montant de la cotisation de chaque élève comprend l'adhésion au CCN – Ballet de Lorraine (17€). Cette adhésion non soumise à la TVA ne pourra être remboursée dans aucun cas.

Une réduction famille nombreuse d'un montant de 90€ est accordée (dès 3 inscriptions issues du même foyer).

Pour les cours particuliers : Le paiement doit être effectué avant chaque cours. Les cours non annulés au moins 48h à l'avance restent dûs.

ARTICLE 4 - CONSIGNES PENDANT LES COURS

Pendant toute la durée de leur présence dans l'école, il est demandé aux parents ainsi qu'aux élèves d'être le plus silencieux possible, de ne pas courir et de respecter les consignes de sécurité et d'hygiène applicables à l'ensemble des locaux dont entre autres l'interdiction formelle de fumer, de consommer des substances alcoolisées ou prohibées par la loi. Les téléphones portables doivent être éteints pendant toute la durée de présence dans l'école.

Sauf autorisations préalables exceptionnelles, **l'accès au bâtiment** (vestiaires, loges, sanitaires, passerelles et studios de danse) **est exclusivement réservé aux élèves et à l'ensemble du personnel du CCN – BALLET DE LORRAINE**. Par conséquent, **tous les élèves se changent seuls et exclusivement dans les vestiaires** (exception pour les élèves des cours d'éveil et d'initiation 4-6ans, qui peuvent être accompagnés dans les vestiaires).

Les parents (mais aussi les amis, membres de la famille des élèves ou autre accompagnants) **ont seulement accès au vestibule d'entrée**. Ces derniers **ne sont pas autorisés à assister aux cours** sauf autorisation préalable auprès de l'enseignant ou dans le cadre de séances dites "cours ouverts". Les familles pourront rencontrer les professeurs ou l'administrateur sur rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue auprès de l'accueil en précisant le motif de la demande et les possibilités d'horaires.

Le CCN-Ballet de Lorraine peut exclure des cours, à la demande du professeur, toute personne (un élève, un parent ou un accompagnant) ayant un comportement nuisible au bon fonctionnement des cours, et ce sans aucun remboursement.

ARTICLE 5 - TENUE

* La tenue idéale pour une danseuse classique se compose d'un justaucorps, d'une paire de collants et de demi-pointes (en tissu de préférence).

* Pour un danseur classique, la tenue idéale se compose d'un t-shirt blanc avec des collants noirs et des demi-pointes.

* La danseuse ou le danseur de danse contemporaine porte une tenue libre permettant d'effectuer librement tous type de mouvements avec son corps.

Les cheveux attachés pour la pratique de la danse classique est une exigence. Un chignon est ainsi la coiffure la plus pratique pour une danseuse, elle évite d'être gênée par les cheveux lors des exercices. Les cheveux plus courts peuvent être efficacement retenus par quelques épingles ou un bandeau.

Les bijoux et montres de tous types et de toute matière ainsi que les piercings sont interdits pour des raisons de sécurité.

Les chewing-gums sont bannis du studio de danse.

Un élastique doit être cousu sur les chaussons de demi-pointes, afin que ceux-ci soient bien maintenus. La tenue étant à la charge de la famille, le marquage des affaires de danse du nom de l'élève est vivement conseillé, il facilitera la restitution en cas d'oublis.

En cas de perte ou de vol de tout objet ou vêtement que ce soit, le CCN – BALLET DE LORRAINE ne pourra être tenue responsable.

Le professeur se réserve le droit de ne pas autoriser un élève à suivre le cours s'il ne se présente pas dans une tenue jugée correcte. Dans ce cas, s'il est mineur, il assistera au cours en observateur sans y prendre part.

ARTICLE 6 - PRESENCE ET ABSENCE DES ELEVES

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. Les élèves s'engagent sur la saison, les cours ne sont pas remboursables en cas d'abandon. Toute absence prévisible devra être signalée dès qu'elle sera connue.

L'ELEVE doit arriver suffisamment en avance afin d'être en tenue et pré-échauffé pour commencer les cours à l'heure. Les professeurs noteront systématiquement en début de cours ou répétitions les présences.

Pour d'évidentes raisons sanitaires, en cas de maladie contagieuse, les élèves sont invités à ne pas assister au cours et à prévenir le professeur. Toute blessure ou douleur, hors courbatures naturelles liées à pratique de la danse, devra impérativement être signalée au professeur.

Les enseignants et le CCN – BALLET DE LORRAINE sont civilement responsables des élèves pendant la durée des cours, des répétitions et de leurs présences dans les locaux. En dehors de ce créneau, le professeur n'est pas responsable des élèves.

ARTICLE 7 - ABSENCE DU PROFESSEUR

En cas d'absence du professeur, dans la mesure du possible, l'ELEVE ou (s'il est mineur) son représentant légal sera prévenu et un message sera affiché à l'extérieur du bâtiment. Il appartient au représentant légal de l'ELEVE (s'il est mineur) de s'assurer avant de laisser l'ELEVE seul que les cours ont bien lieu. Lorsque les cours ou répétitions n'ont pas lieu, le CCN – BALLET DE LORRAINE ne pourra être tenu responsable des élèves.

ARTICLE 8 - SPECTACLES, REPRESENTATIONS ET REPETITIONS

La saison est marquée par des moments forts autour de projets de représentations publiques (échanges et parrainages avec des danseurs de la compagnie, rencontres avec des chorégraphes, cours ouverts, etc.).

L'esprit d'équipe, la gestion du stress, la rigueur, la concentration et le volontariat sont autant de valeurs apportées par la représentation publique. Ainsi, l'accès à la scène est envisagé au CCN – Ballet de Lorraine comme un véritable outil pédagogique, une finalité. L'accès à la scène fait donc partie intégrante de la formation, dont elle en est l'application pratique.

Le CCN – Ballet de Lorraine organisera une représentation de fin d'année (gala) tous les 2 ans à l'Opéra national de Lorraine. Selon les cours, la participation et la présence des élèves aux différentes répétitions ou représentations du spectacle de fin d'année est obligatoire. Pour permettre le financement de la production du spectacle, ces représentations seront payantes pour tous y compris pour les familles d'élèves. Les élèves ne sont pas rémunérés et s'engagent à respecter le planning des répétitions ainsi que les contraintes et consignes spéciales liées aux répétitions, essayages, déplacements à l'Opéra.

Pour des raisons d'organisation et de mise en scène, des séances de répétitions supplémentaires peuvent avoir lieu en dehors horaires de cours et plus particulièrement le samedi après-midi, le dimanche ou durant les vacances scolaires afin de regrouper tous les intervenants. L'apprentissage des chorégraphies du spectacle de fin d'année se fera pendant les cours hebdomadaires.

Par soucis d'organisation et du maintien de la surveillance et de la sécurité des élèves, il sera demandé aux parents volontaires une aide bénévole en coulisse ou pour les petits travaux de couture.

Un engagement à participer assidûment aux cours et répétitions devra être signé par chacun afin de valider leur participation. Pour des raisons d'organisation et de qualité de mise en scène, les élèves régulièrement absents aux répétitions et/ou aux cours pourront être retirés des distributions par les enseignants, même si ces absences sont justifiées.

Hors années de spectacle de fin d'année, une semaine "portes ouvertes" sera organisée pour appréhender le regard du spectateur. Les cours seront exceptionnellement ouverts au public.

ARTICLE 9 - ATELIERS ET STAGES

Les années de spectacle de fin d'année, des stages de danse obligatoires pourront être proposés en dehors des horaires de cours ou pendant les périodes de vacances scolaires. Faisant partie intégrante de la formation de l'élève et compris dans la cotisation, ils ne font l'objet d'aucun supplément tarifaire.

Des ateliers optionnels, animés par des artistes chorégraphes invités ou des danseurs de la compagnie, seront proposés tout au long de la saison. Ouverts à tous ou réservés aux élèves, ces ateliers seront soumis à une inscription et une tarification particulière.

ARTICLE 10 - PREPARATION A DES EXAMENS, CONCOURS, AUDITIONS (épreuves du bac, conservatoires, écoles spécialisées, etc.)

L'objet des cours collectifs n'est pas de préparer les élèves à ces épreuves. Cependant, l'ELEVE a la possibilité de s'y préparer au CCN – BALLET DE LORRAINE en sollicitant des cours particuliers auprès de l'administration (cette prestation fait l'objet d'une tarification particulière).

ARTICLE 12 - DROIT A L'IMAGE ET DONNES

Le CCN – BALLET DE LORRAINE se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de promotion sur tout support que ce soit.

Par ailleurs, le CCN – BALLET DE LORRAINE souligne le fait que pour tous les spectacles et événements auxquels les élèves seront amenés à participer, les prises de sons, de vues, de photographies pourront être interdites et que, dans le cas où elles seraient exceptionnellement autorisées, elles devront être limitées à un strict usage dans le cadre familial.

En dehors de déclarations légales, le CCN – BALLET DE LORRAINE ne diffusera et ne partagera aucune des données personnelles concernant l'ELEVE à un tiers. En application de la loi n° 78 -17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'ELEVE dispose des droits d'opposition (art. 26i), d'accès (art. 34 à 38) et de rectification (art. 36) des données le concernant.

ARTICLE 13 - MANQUEMENT AU PRESENT REGLEMENT

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 14 - ACCORD DU PRESENT REGLEMENT

Par son inscription, l'ELEVE ou son représentant légal atteste de la lecture et de l'acceptation du présent règlement intérieur des cours de danse du CCN – BALLET DE LORRAINE.

L'accès aux cours implique que le dossier complet a été déposé à l'administration (certificat médical, règlement, signature, etc.).

Le CCN - Ballet de Lorraine est subventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Lorraine, le Conseil Régional de Lorraine et la ville de Nancy.

IBAN FR 76 3008 7336 8000 0110 1530 463 BIC CMCIFRPP - SIRET : 314 057 217 00015 - APE : 9001Z

TARIFS DES COURS

COURS PARTICULIERS

Les cours particuliers permettent de mettre en valeur les qualités de chaque danseur et lui permettre d'acquérir une technique et une stylistique impeccables. Ils permettent d'acquérir les bases, de préparer un concours, un examen, une audition ou bien un rôle. C'est un rapport privilégié avec le professeur qui s'instaure, où confiance et respect sont de rigueur. Sur rendez-vous uniquement. 30€/séance + adhésion obligatoire au CCN – Ballet de Lorraine (17€) pour les élèves non inscrits aux cours de danse.

COURS COLLECTIFS

Les cours sont dispensés du lundi 14 septembre 2015 au 2 juillet 2016, hors vacances scolaires de la zone A et jours fériés. Ils pourront être interrompus une semaine supplémentaire pendant l'année scolaire. Ils se déroulent aux studios du Centre Chorégraphique National – Ballet de Lorraine situés au n°3 de la rue Henri Bazin à Nancy.

CYCLE CLASSIQUE		COURS N°1	COURS N°2	
> ENFANTS	Eveil corporel [4 - 5 ans] - 1h/semaine	317 €	
	Initiation [6 - 7 ans] - 1h/semaine	317 €	
	Débutant Enfant [7 - 8 ans] - 1h/semaine	317 €	
	Préparatoire [8 - 9 ans] - 1h/semaine	317 €	
	Elémentaire I [9 - 10 ans] - 1h30/semaine	417 €	
	Elémentaire II [10 - 12 ans] - 1h30/semaine	417 €	+ 270€	
	Elémentaire III [12 - 14 ans] - 1h30/semaine	417 €	+ 270€	
	Secondaire [14 - 18 ans] - 1h30/semaine	417 €	+ 270€	
	Garçons [+ de 10 ans] - 1h30/semaine	417 €	+ 225€	
> ADULTES	Débutant Adulte [+ de 13 ans] - 1h30/cours	417 €	+ 270€	
	Elémentaire Adulte - 1h30/semaine	417 €	+ 270€	
	Moyen - 1h30/semaine	417 €	+ 270€	
	Moyen Avancé - 1h30/semaine	417 €	+ 270€	
	Avancé - 1h30/semaine	417 €	+ 270€	
	Avancé - 2h/semaine	512 €	+ 350€	
	CYCLE CONTEMPORAIN		COURS SEUL	EN OPTION*
	Débutant & Intermédiaire adulte [+ de 14 ans] - 1h30/semaine		417 €	+ 225€
	Avancé adulte [+ de 16 ans] - 1h30/semaine		417 €	+ 225€
Au tour de l'impro - Enfant [de 9 à 14 ans] - 1h30/mois		+ 30€	
Au tour de l'impro - Adulte [+ de 15 ans] - 1h30/mois		167 €	+ 50€	
APPROFONDISSEMENTS		COURS SEUL	EN OPTION*	
Classique Spécial Pointes - 1h/semaine [1 année de pratique de pointes requis]		352 €	+ 190€	
Stretching / Assouplissement - aucun niveau requis [+ de 16 ans] 1h/semaine		352 €	+ 190€	

* Les cours de danse contemporaine ou d'approfondissements peuvent être pris seul ou en complément des cours classiques suivis.

Les tarifs des cours comprennent l'adhésion au CCN (17€). Les cotisations sont intégralement payables d'avance pour garantir l'inscription de l'élève. Pour permettre aux élèves d'équilibrer leur budget, nous offrons la possibilité de payer en établissant plusieurs chèques (max. 10) rédigés à la même date, remis avec le dossier d'inscription et déposés en banque selon l'échéancier proposé sur la fiche d'inscription.

Une réduction famille nombreuse d'un montant de 90€ est accordée (dès 3 inscriptions issues du même foyer). Les tarifs « cours n°2 » ne s'appliquent que si le « cours numéro 1 » est suivi par la même personne.

Les élèves s'engagent sur la saison, les cours ne sont pas remboursables en cas d'abandon (plus de détails en pages 5 du présent dossier d'inscription).

SECRETARIAT

Le secrétariat est à votre disposition pour tous renseignements du lundi au vendredi de 14h à 18h30, en matinée et soirée sur rendez-vous. En dehors des heures d'ouverture du secrétariat, vous pouvez laisser vos documents et messages auprès de l'accueil mais aussi sur les messageries [électroniques](#) ou [vocales](#).

Cours de Danse du Centre Chorégraphique National – Ballet de Lorraine

Téléphone : +33 (0)3 83 85 69 00 - Courriel : ebourdonnay@ballet-de-lorraine.eu - 3 rue Henri Bazin - B.P. 70645
54010 NANCY CEDEX